

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Josée Picard	Numéro de permis 2015781	Date d'inspection Le 05 octobre 2022	
Nom de l'établissement Garderie la petite famille		Numéro de téléphone (506) 992-8807	
Adresse 2366 rue Commerciale Saint-François-de-Madawaska NB E7A 1B6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur, Commentaires : 2 dossiers sur 12 vérifiés, manque 1 contact d'urgence.	24(1)(b)(iv)	14 oct. 2022	
26(2) L'exploitant d'un établissement agréé exige que le parent ou le tuteur que vise le paragraphe (1) signe une déclaration indiquant qu'il a lu le guide et en a compris la teneur. Commentaires : 2 dossiers sur 12 vérifiés, manque la déclaration signé pour avoir lu et compris le guide à l'intention des parents.	26(2)	14 oct. 2022	

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de ma visite en avant-midi ou en après-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, des effets personnels, des espaces de rangement, des activités quotidiennes et des dossiers du personnel. Observation de la collation du AM fourni par les parents. Observation de la préparation du diner. Les enfants se préparent à aller à l'extérieur lors de ma visite.</p>

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 octobre 2022

Date

original signé par
Josée Picard

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 octobre 2022

Date